

**Coalition Régional Contre le Trafic des Femmes et des Filles en  
Amérique Latine et Caraïbe, A.C (CATW-LAC), Chapitre Haïtien**

**Rapport sur la situation des femmes et  
des filles dans les camps à Port-au-  
Prince après le séisme du 12 janvier  
2010  
Mois d'Avril et de Mai**

Port-au-Prince, Haïti / Juin 2010

## **Avant propos**

La Coalition Régionale Contre le Trafic des Femmes et des Filles en Amérique Latine et dans la Caraïbe (CATW-LAC) est une organisation présente dans plusieurs pays y compris Haïti réalisant des études et autres activités dans domaines liés aux droits de la personne et particulièrement les droits de la femme.

La CATW LAC a été implantée en Haïti en 2007 afin d'une part, d'accomplir sa mission qui est de promouvoir le droit des femmes et des enfants à une vie affranchie de la violence et de l'exploitation sexuelle. et d'autre part, d'être présente en Haïti où la question de Trafic a eu des remontées considérables durant ces dernières années.

Depuis, la CAWTLAC/H a réalisée ou/et a contribué à la réalisation des activités de formation, de sensibilisation et de plaidoyer sur les droits des femmes en Haïti. Entre autre, la coordination et la présentation d'un rapport alternatif au comité des Nations Unies contre la Discrimination à l'égard des Femmes, dit comité CEDEF, lors de la présentation du premier rapport de l'Etat Haïtien devant cet organe de traité. Et aussi la participation dans l'élaboration d'un rapport national sur les droits humains en Haïti, au cours de l'année 2009.

Après le séisme dévastateur du 12 janvier 2010 qui a fait plus de trois cent mille (300 000) morts, en majorité des femmes et des filles, des dégâts matériels évalué à plus de 8 milliards de dollars américains. La Coalition a jugé bon de s'impliquer dans les travaux post-séisme en vue de contribuer à sa manière à la réhabilitation des milliers de femmes rescapées du séisme du 12 janvier 2010 par l'observation et la promotion de leurs droits.

C'est dans cette perspective, que s'inscrit la réalisation d'une enquête sur les conditions de vie des femmes et des filles dans les camps de fortune dans la région Métropolitaine de Port-au-Prince.

L'objectif prioritaire de cette enquête, est la production de statistiques fiables portant sur l'ensemble de la population féminine dans les abris provisoires de Port-au-Prince, il s'agit plus précisément de :

- ✚ Présenter la vie des femmes et des filles dans les camps ;
  - ✚ Évaluer le processus de relocalisation des femmes victimes ;
  - ✚ Identifier et dénoncer les problèmes de violations des Droits Humains dont sont victimes les femmes et les filles dans les camps dans la région métropolitaine de Port-au-Prince.

L'enquête sur la situation des femmes et des filles dans les d'abris provisoires dans l'air Métropolitaine de Port-au-Prince après le séisme du 12 janvier 2010, réalisée par le Chapitre Haïtien de la Coalition Régionale Contre la Traite et le Trafic des Femmes et des Filles en Amérique Latine et dans la Caraïbe (CATW-LAC/H) est la deuxième enquête statistique réalisée sur ce thème **avec le support financier du Fonds d'Urgence pour les Femmes.**

La Coalition Régionale contre la Traite le Trafic des Femmes et des Filles en Amérique Latine et dans la Caraïbes via son chapitre Haïtien (CATW-LAC/H) remercie le courage de ces jeunes enquêteurs et enquêtrices qui malgré les difficultés rencontrées tout au long de la collecte des données, tant du côté des comités de camps que du côté des occupants et des occupantes des camps eux même, ont pu unir leurs efforts à la notre pour la réalisation de ce rapport. Nos remerciements vont aussi :

Aux membres de la fondation Zanmi Timoun pour leur soutien :

A Madame Guerda Benjamin de l'Organisation des Femmes de Thomonde (OFATH) pour sa collaboration ;

A tous ceux et toutes seules qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à la réalisation de ce travail.

Aux différents membres des comités de camps pour leur accompagnement.

Ce rapport est un bilan combiné de l'enquête réalisé par la CATW-LAC/H des mois d'Avril et de Mai 2010 sur la situation des femmes et des filles dans les camps dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince.

La Coalition Régionale contre la Traite et le Trafic des Femmes et des Filles en Amérique Latine et dans la Caraïbes dont Haïti (**CATW-LAC/H**) souhaite que la finalité d'une telle enquête soit un outil qui permettra non seulement une aide à la décision pour tous les acteurs nationaux, en termes de justice sociale et d'aménagement de l'espace, mais surtout, une meilleure compréhension et d'implication de la population féminine dans toutes les décisions relevant de la reconstruction ou de la construction d'une nouvelle Haïti.

**Guylande MESADIEU**

**Directrice Nationale (CATW-LAC/Haïti)**

**Email : [catwalacaraibes@gmail.com](mailto:catwalacaraibes@gmail.com)**

## **TABLES DES MATIERES**

1. Avant-propos
2. Tables des Matières
3. Introduction
4. Contexte
5. Collecte des donnés
6. L'environnement générale des Camps
7. La réouverture de l'école
9. Conclusion et recommandations

## Introduction

Après une décennie calamiteuse, en voici une autre commençant déjà par une série de misères causées par la catastrophe du 12 janvier 2010 en Haïti. Un pays où sa population vivait déjà dans la plus grande précarité sur les plans socio-économiques et politiques mettant en péril la mise en œuvre et la jouissance de leurs droits humains fondamentaux. Il paraît que le peuple haïtien, malgré sa résistance, s'est lassé face à cette situation incorrigible. Vraiment, il y a plusieurs années, la masse défavorisée est seule dans la lutte pour assurer sa survie. C'est intolérable, notre pays marche en régression et sa pauvreté s'alourdit à croissance exponentielle.

Cette année, le pire s'est présenté : une année scolaire difficile voire impossible, une économie qui n'existe pas sinon que de l'aide internationale, des problèmes de santé jamais connus, un peuple sans logement dépouillé de tout espoir de l'avoir un jour, le problème de l'insécurité dans les camps bat son plein surtout avec la migration et les changements de camps, la violence sexiste et sexuelle (bastonnade, Viols collectifs ou/et individuels). Vu la complexité de la situation, l'on se demande combien de temps la population peut-elle encore vivre sous les tentes dans cette précarité jamais connue ?

Plus de cinq (5) mois après le séisme, voyons ensemble la situation des femmes et des enfants dans les camps .

Les femmes et les enfants sont, sans aucun doute, les plus vulnérables. C'est la raison pour laquelle, il faut leur apporter une attention spéciale cependant, le problème n'est pas singulier, il faut le voir sous plusieurs angles selon le contexte actuel.

## **Contexte**

Au moment où nous réalisons cette enquête, Haïti a fait la une de l'actualité sur la scène internationale sur la question de la reconstruction ou de la construction d'un pays ravagé par le cataclysme du 12 janvier 2010. Tant à Santo Domingo, République Dominicaine tant à New York (USA), des promesses de fonds ont été obtenues des pays amis d'Haïti et des bailleurs de fonds. Mais la concrétisation des projets visant la reconstruction d'Haïti se fait attendre encore. Entre temps, les tensions politiques se multiplient au rang de l'opposition avec le vote de la loi prologuant l'état d'urgence en Haïti et créant la Commission Interimaire pour la Reconstruction d'Haïti, instance chargée de la mise en œuvre du plan stratégique du développement du pays présenté par le gouvernement aux bailleurs de fonds au cours de la conférence de New York. Ajouter à cette crise politique, arrive la saison cyclonique alors que des centaines de familles n'ont pas encore même une tente pour se loger.

## **Contexte éducatif**

La réouverture d'un grand nombre d'écoles dans les zones affectées par le séisme du 12 janvier 2010 constitue une étape significative dans les actions déployées par le gouvernement Haïtien pour un retour à la normale. Cependant on a pu souligner un grand nombre d'enfants qui ne peuvent pas retourner à l'école faute de leurs vulnérabilités ou/et celles de leurs parents ou leurs proches.

Le développement de l'être humain dépend de son environnement. Dans les camps tout peut se passer, même l'inimaginable. Des histoires qui n'ont rien à voir à ce qu'on peut appeler vivre en communauté y sont monnaie courante. Les parents ne peuvent pas contrôler leurs enfants car, le mélange homogène qui se développe entre ces derniers est incontournable. A ne pas oublier que « les mauvaises habitudes corrompent les bonnes mœurs ». Cela sous-entend qu'il

est fort probable que notre pays connait dans les jours qui viennent, l'une des pires jeunesses jamais connues.

Les conversations adultes ne sont pas privées. Les enfants entendent voire assistent les intimités des autres. Tout est permis dans les camps et se fait à la vue de tous et de toutes. Alors, des enfants qui assistent à des scènes hideuses des adultes sont sujets à les répéter. Comme conséquences, ils n'auront aucun respect pour la dignité humaine. Ils perdent les vrais sens de la vie. Cela les importe peu qu'ils soient violeurs, assassins, prostituées, tueurs, etc... parce que leur vie est dénie de sens.

### **Contexte économique**

Les femmes sont les principales victimes de la catastrophe du janvier 2010 malgré leur place prépondérante dans l'économie de ce pays. On peut imaginer à quel point Haïti a le droit de s'inquiéter. Vraiment, la majorité des chefs de famille sont des femmes qui ne font qu'assister ou regarder leurs activités génératrices de revenus s'envolées dans les quelques secondes que durent le séisme. Elles sont, pour la plupart des commerçantes. Étant donné que les activités économiques sont paralysées dans la majorité des centres commerciaux de la capitale, elles se livrent à elles seules. N'ayant rien à manger ni à donner à leurs enfants, leur unique espoir, c'est d'accaparer une carte pour avoir accès à la distribution de l'aide humanitaire (la nourriture, kit hygiéniques). Et comme on le sait déjà, avoir une carte d'accès à la nourriture c'est une casse tête, et encor plus avec la diminution de la distribution de l'aide alimentaire.

Connaissant notre culture, les femmes haïtiennes aiment leurs dépendances économiques. Vivre au jour le jour pour sauver le quotidien n'est pas leur mode de vie. L'oisiveté involontaire que les femmes subissent diminue leur capacité productrice car n'ayant rien pour investir, elles se sont devenues dépendantes de leur conjoint, d'un membre de leur famille ou tout



simplement de l'aide humanitaire, parfois qui ne les arrive pas. Tout devient possible avec les jeunes filles qui se trouvent seules dans les abris provisoires. Elles sont tous à risques, mineures et adolescentes. Cette situation a des conséquences néfastes, car une fillette qui n'a pas une surveillance adéquate peut voir son avenir gâché par une grossesse prématurée. De plus, le chômage, dans les villes de province a compliqué la situation. Un déplacement massif des gens des villes de province pour venir s'installer à la capitale qui se montre déjà, est sur le point d'être explosée par l'exode rural. Ce phénomène est lié au programme instauré par le gouvernement haïtien avec le support de la communauté internationale sur le nom de cash for work.

### **La méthodologie de l'enquête**

En raison de la sensibilité du sujet et de la complexité de la démarche un effort particulier a été fait en direction des enquêteurs et enquêtrices tant en cours de formation que d'accompagnement tout au long du temps de la collecte. Au cours de la formation des enquêteurs et des enquêtrices qui s'est déroulée sur deux jours, une demi-journée de sensibilisation a été faite par la **CATW-LAC/Haïti** de concert avec d'autres organisations de lutte pour le respect des droits humains en Haïti<sup>1</sup>.

En moyenne, cinq (5) enquêtrices travaillaient tous les jours de la semaine de 9h00 à 4h00 et les jours samedi et dimanche de 12h00 à 3h00 PM, afin d'interroger et de dialoguer avec les femmes indisponibles.

---

<sup>1</sup> La Fondation Zanmi Timoun et la Plate-forme des Organisations Haïtiennes des Droits Humain (POHDH), Oganizasyon Fanm Tomond (OFATH), Groupe d'Intervention en Droits Humain (GIDH)

## LA COLLECTE DES DONNEES

Il faut préciser qu'avec la réouverture des classes le nombre de femmes et de filles disponibles à faire passer leurs points de vues dans le cadre de cette enquête a réduit considérablement, le taux de refus global est de 20%. Le taux d'abandon en cours d'entretien indique le manque d'intérêt des gens au sujet. La collecte des données de l'enquête a été menée du 05 Avril 2010 au 28 Mai 2010, auprès d'un échantillon aléatoire de mille trois cent (1 300) femmes et filles respectivement 760 femmes et filles pour le mois d'Avril et 540 femmes et filles pour le mois de Mai 2010 représentatif de l'ensemble des personnes âgées de 10 à 86 ans résidant dans différents camps de la capitale haïtienne dont les zones recensées sont :

-  Delmas
-  Route de l'Aéroport
-  Carrefour
-  Titanyen
-  Cité Soleil
-  Bicentenaire
-  Bel Air
-  Centre Ville
-  Tabarre
-  Clercine
-  Cazeau
-  Bourdon

## L'environnement des camps

Presque toutes les femmes et les filles qui ont été interviewées pendant l'enquête ( mois d'avril et de mai) manifestent le désir de laisser le camp vu les conditions dans lesquelles elles évoluent, un environnement malsain, crasseux, des déchets partout a même le sol, des toilettes et des douches mal entretenues qui dégagent une odeur nauséabonde, des nappes d'eaux non drainées. Il faut noter également que tout cela découle de la création de ces camps qui ont eu lieu sans aucune planification, pour la plupart dans des zones à risques tels que : terrains inondables, les lits des rivières, etc....



## **Le processus de relogement des déplacés internes**

Pour déplacer les personnes victimes il faut tenir compte de leurs décisions, c'est pourquoi il faut qu'il y ait un enregistrement au préalable permettant de savoir la quantité de familles et de personnes qui aimeraient être relocalisée. Car toutes les victimes qui se trouvent dans les camps y sont soit parce qu'elles n'ont pas un endroit pour vivre, soit leurs maisons étaient complètement détruite, soit parce que elles ont peur de vivre sous les bétons, soit leurs maisons ont été endommagées et elles n'ont pas les moyens de les faire réparer, bien entendu cela ne veut pas dire pour autant qu'il n'y a d'autres personnes qui profitent de la situation pour s'installer dans les camps faute de leurs moyens économiques précaires.

Alors que, le gouvernement n'établit pas aucune communication avec les personnes sinistrées concernant leur delocalisation et relocalisation. Dans certains camps, il ya eu des resistances de la part des occupantes et occupants faute d'informations. Car, les nouveaux endroits identifiés par les gouvernement haitien pour installer les camps n'ont aucune infrastructure et de services de bases comme : électricité, eau, centre de santé, écoles, marchés publics, transport et communication.

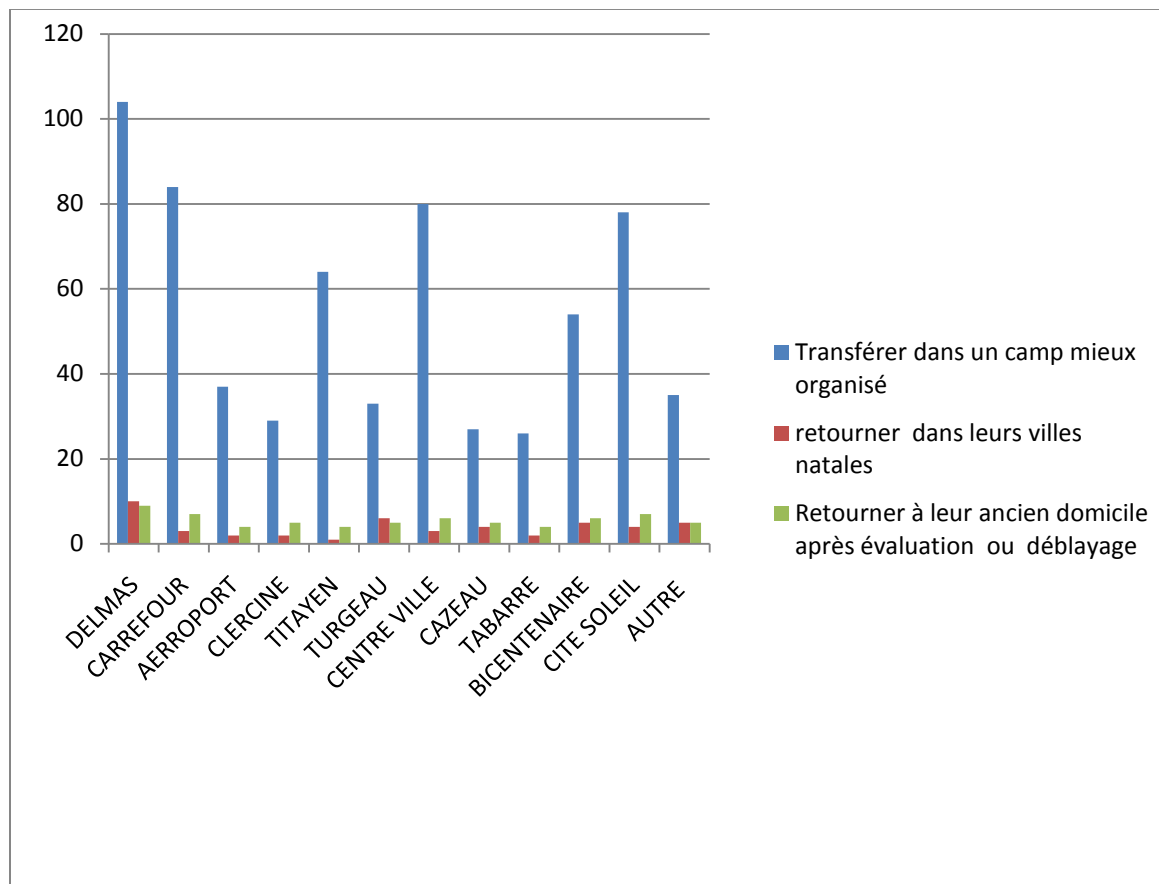
Ce tableau établit la volonté des personnes sinistrées dans les camps

Mois d'Avril			
Zone de camps	Transférer dans un camp mieux organisé	retourner dans leurs villes natales	Retourner à leur ancien domicile après évaluation ou déblayage
DELMAS	104	10	9
CARREFOUR	84	3	7
AERROPORT	37	2	4
CLERCINE	29	2	5
TITAYEN	64	1	4
TURGEAU	33	6	5
CENTRE VILLE	80	3	6
CAZEAU	27	4	5
TABARRE	26	2	4
BICENTENAIRE	54	5	6
CITE SOLEIL	78	4	7
AUTRE	35	5	5
TOTAL	651	47	62
POURCENTAGE	86%	6%	8%

✚ 86 % des femmes et des filles interviewées pour le mois d'avril disent qu'elles aimeraient être transférées dans un autre camp mieux organisé, dans lequel elles auront un espace aménagé pour toutes sortes de travaux ménagères et domestiques tels que : la lessive, la cuisson des aliments, le bain, les jeux récréatifs, le drainage des eaux ménagères, etc....

✚ 6 % des femmes et des filles disent qu'elles aimeraient retourner dans leurs villes natales, n'ayant pas les moyens de déplacement et de survivre elles sont obligées de rester dans la capitale en dépit des difficultés rencontrées au quotidien.

- 8 % souhaitent retourner à leur ancien domicile moyennant une réparation et/ou déblayage de leur espace de vie et pour cela, elles ont besoin d'accompagnement.



Mois de Mai			
Zone de camps	Transférer dans un camp mieux organisé	Retourner à leur ancien domicile après évaluation ou déblayage	Retourner dans leurs villes natales
DELMAS	64	22	11
CARREFOUR	36	12	6
AERROPORT	29	7	2
CLERCINE	22	6	0
TITAYEN	54	8	3
TURGEAU	12	5	2
CENTRE VILLE	27	11	3
CAZEAU	21	4	5
TABARRE	24	6	4
BICENTENAIRE	23	12	1
CITE SOLEIL	45	8	2
AUTRE	31	9	3
TOTAL	388	110	42
POURCENTAGE	72%	20%	8%

Pour le mois de Mai 72 % des femmes et filles disent qu'elles aimeraient être relocalisées. Elles se plaignent de leur sort pendant la saison pluvieuse qui pour elle, est un fardeau en plus sur le dos.

20 % parmi elles affirment qu'elles aimeraient retourner à leur ancien domicile moyennant réparation et/ou déblayage de leur espace de vie et pour cela, elles ont besoin d'accompagnement.

Un faible pourcentage (8%) dit qu'elles aimeraient retourner dans leurs villes natales afin de mieux respirer, mais le problème économique les retient encore dans la capitale où elles connaissent toutes sortes de péripéties.

## **La réouverture des classes**

La réouverture des classes dans les zones directement affectées par le tremblement de terre du 12 Janvier 2010 constitue une étape significative dans les actions déployées par le gouvernement pour un retour à la normale, mais cette décision de la part du gouvernement Haïtien va au détriment de la majorité des familles ruinées par le séisme et de nombreux établissements scolaires qui ne peuvent pas fonctionner par manque de moyens financiers, ou parce que qu'ils ne peuvent pas déblayer leurs sites et acheter de nouveaux équipements.

La réouverture à l'école reste une très grande préoccupation chez les familles déplacées. Certaines d'entre elles se plaignent des difficultés rencontrées par rapport à la distance où se trouvaient les écoles de leurs enfants avant le cataclysme du 12 Janvier 2010. Les frais de transport pour emmener leurs enfants à l'école sont doublés, triples, quadruples et même quintuples pour certaines. Elles se demandent comment et qu'est ce qu'elles vont faire pour tenir le coup.

Pour la plupart des camps il y a une absence de camionnettes. Le trajet est assuré par des motocyclistes qui exigent un prix exorbitant aux habitants et habitantes. Face à ce problème, bon nombre de parents sont obligés de garder leurs enfants chez eux. Haïti est un pays où la scolarité n'est pas gratuite et les parents n'ont pas les moyens de payer l'écolage de leurs enfants. Les responsables des écoles presque décapitalisés réclament des parents le paiement du premier quadrimestre de l'année et commencent même à les renvoyer alors que ces enfants ont à peine repris le chemin de l'école et souvent n'ont pas d'autres endroits pour passer la



journée. Si la réouverture des classe dans les zones affectées par le séisme constitue un pas vers la normale pour certains, pour d'autres c'est une forme d'exclusion sociale.

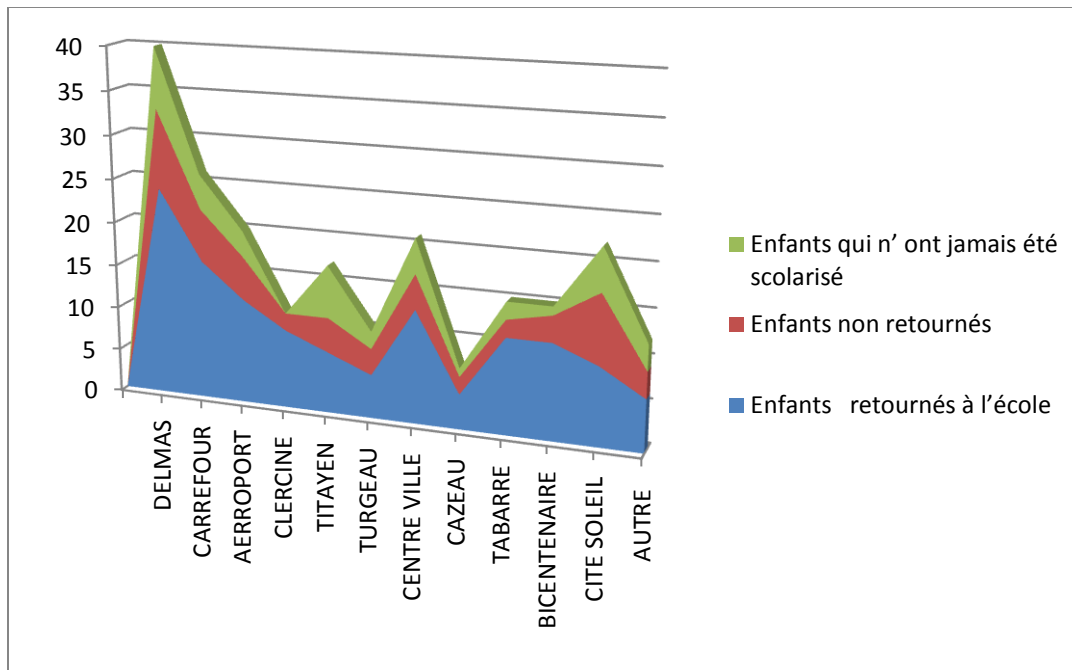
Pendant l'enquête nous avons recueilli des informations concernant 337 enfants, respectivement 213 en avril et 124 en mai sur leurs situations après la réouverture des classes.



Ce tableau présente la situation des enfants interviewés au cours de l'enquête

<b>Situation des enfants après la réouverture des classes ( Avril )</b>			
<b>Zone de camps</b>	<b>Enfants retournés à l'école</b>	<b>Enfants non retournés à l'école</b>	<b>Enfants qui non jamais été scolarise</b>
DELMAS	24	9	7
CARREFOUR	16	6	4
AERROPORT	12	5	3
CLERCINE	9	2	0
TITAYEN	7	4	6
TURGEAU	5	3	2
CENTRE VILLE	13	4	4
CAZEAU	4	2	1
TABARRE	11	2	2
BICENTENAIRE	11	3	1
CITE SOLEIL	9	8	5
AUTRE	6	3	3
TOTAL	124	51	38
POURCENTAGE	58%	24%	18%

Après la réouverture des classes parmi les femmes et les filles interviewées pour le mois d'avril les enfants qui ont repris le chemin de l'école représentent 58 %. Ceux qui n'ont pas la possibilité de reprendre le chemin de l'école représente 24 %. Et ceux qui n'ont jamais eu la possibilité de le faire représenter 18 %.

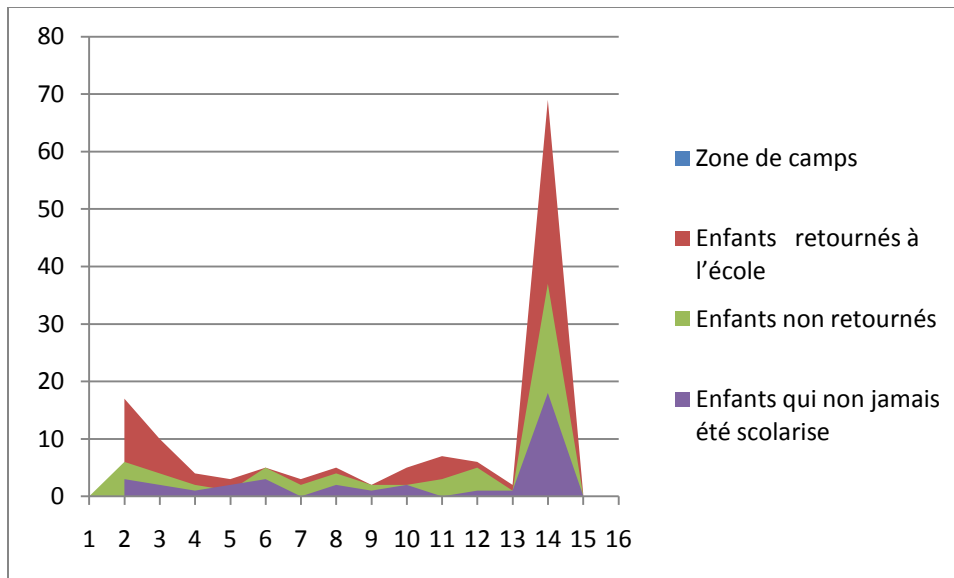


Situation des enfants après la réouverture des classes (Mai)			
Zone de camps	Enfants retournés à l'école	Enfants non retournés à l'école	Enfants qui non jamais été scolarise
DELMAS	17	6	3
CARREFOUR	10	4	2

AERROPORT	4	2	1
CLERCINE	3	1	2
TITAYEN	5	5	3
TURGEAU	3	2	0
CENTRE VILLE	5	4	2
CAZEAU	2	2	1
TABARRE	5	2	2
BICENTENAIRE	7	3	0
CITE SOLEIL	6	5	1
AUTRE	2	1	1
TOTAL	69	37	18
POURCENTAGE	56%	30%	14%

Pour le mois de mai, sur 124 enfants 69 ont eu la possibilité de retourner a l'école cela représente 56 %.

37 qui n'ont pas eu cette possibilité, cela représente 30 %. Et 18 qui n'ont jamais été scolarisés qui représentent 14 %.



### La reprise des activités économiques

Nous avons pu constater une forte réduction de la part des Organisations non Gouvernementale (ONG) et Organisations Internationales Gouvernementales (OIG) dans la distribution de l'aide alimentaire. Et notre constat coïncide avec la déclaration des femmes et des filles que nous avons interviewées pendant l'enquête. Ces femmes qui pour la majorité d'entre elles ont été commerçantes et cheffes de familles, dépouillées de tous ce qu'elles possédaient, sont livrées a elles seules. Pour la plupart mère de 7 a 9 enfants, elles se plaignent de leurs situations qui s'aggravent de jour en jour, elles ne savent pas a quel Saint se remettre. Sans activités génératrices de revenus, plusieurs familles parviennent difficilement à tenir le coup. « Après le séisme, j'ai perdu mon mari, je n'arrive plus à nourrir mes enfants voire les envoyer à l'école.», se lamente une dame d'une quarantaine d'année, mère de neuf enfants. Le drame du 12 janvier a emporté, le mari, la maison de cette femme, ainsi que son petit commerce.

La majorité d'entre elles, avait une activité de commerce avant le séisme, et maintenant elles ne peuvent pas même expliquer le mode de vie qu'elles sont entrain de mener. La plupart d'entre elles pointent du doigt le gouvernement Haïtien qui selon elles, est responsable de leur situation qui s'empire de jour en jour, d'autres disent avoir confiance qu'en Dieu qui reste et demeure leur seul espoir.



### Analyse et commentaires

Cette étude permet à la Coalition Régionale Contre la Traite et le Trafic des Femmes et des Filles en Amérique Latine et dans la Caraïbe dont Haiti de mettre en relief la situation des droits humains des femmes et des filles dans les camps de fortune et les zones défavorisées de la région métropolitaine de Port-au-Prince dans le contexte post-séisme et de produire des

recommandations aux différentes instances concernées au gouvernement haïtien, à la société civile organisée et à la communauté internationale.

### **Du droit à la santé**

La santé est liée directement à l'éducation, le manque de services disponibles, l'inaccessibilité de ces services compliquent encore la situation de la population Haïtienne. Une personne qui sait se comporter est moins capable d'attraper une maladie que celle qui n'a pas les formations nécessaires. C'est pourquoi, Les premières actions, pour les femmes enceintes sont : l'éducation prénatale, les soins materno-infantiles, les programmes de vaccination, campagne de sensibilisation sur la prévention des diarrhées. Par ailleurs pour les enfants qui peuvent se soigner eux-mêmes il faut mener des actions d'éducation à l'hygiène, au contrôle et au traitement des maladies.

Dans les camps abris provisoires à Port-au-Prince, la santé des femmes et des filles est une des préoccupations qu'ont soulignées les enquêteurs et enquêtrices de la CATW-LAC/H. Vu les conditions de vie des femmes et des filles dans les camps : les conditions de promiscuités, pas de latrines, ou là où il y en a, elles sont en mauvaises états, insuffisances en eau potable, toutes ces choses mettent la santé des femmes et des filles en danger. Elles sont atteintes de la grattelle, de la galle et de l'infection vaginale dans la majorité des cas.

Dans les camps, malgré les forts cas d'infections on ne fait pas toujours progresser le taux de vaccination, d'améliorer les connaissances dans le domaine des pratiques médicales préventives, d'améliorer l'état nutritionnel des femmes et des enfants et de renforcer les capacités des centres de santé locaux et des cliniques publiques à fournir des soins médicaux de base de qualité, à approvisionner la population en suppléments nutritionnels et vitaminiques et à organiser des sessions d'éducation à la santé et à la nutrition.

## Du droit au logement

Le problème de logement pour ainsi dire est un des grands problèmes qui fait surface lors des changements de camps des personnes. Des lieux qui deviennent des camps, après le 12 janvier, étaient des lieux, pour la plupart, d'activités quotidiennes, des lieux appartenant à un particulier ou une institution et généralement des lieux publics (Places, Marchés, Terrains de foot, Eglises et autres....). Or, le propriétaire et le/la responsable de ces lieux, à un moment donné, pour en servir à d'autre fin demande aux résidents de vider les lieux. Mais, ces occupantes et occupants n'ayant pas d'abris, doivent trouver un endroit où se reposer. C'est ainsi qu'elles se déplacent vers d'autres camps déjà existés ou des nouveaux camps encouragés par l'Etat et/ou les nations unies. Cependant, il y a lieu de souligner une grande méfiance entre les anciens, anciennes occupants et les nouveaux parce que les anciens ne peuvent pas repousser les nouveaux car, il n'existait pas d'abord un code de conduite ou des mesures à prendre pour pouvoir passer d'un camp à un autre. Une situation qui a causé une forte agglomération dans certains camps.

Les tentes se placent de manières désordonnées, cela empêche la canalisation, lorsqu'il pleut les gens vivent des moments difficiles, surtout il y a encore une bonne partie de la population qui vit sous des morceaux de tissus sales. Dans la nuit, c'est une guerre sans merci livrée



contrles moustiques et la chaleur pour pourvoir dormir.



### **Du droit à la sécurité des personnes sinistrées**

La sécurité doit-être prise très au sérieux, suite à l'évasion au niveau du pénitencier national de bon nombre de ses occupants. La crainte soulevée est que les bandits aujourd'hui disséminés au sein de la population se reconstituent en gangs dans un moyen terme. La Police Nationale d'Haiti (PNH), parfois avec l'appui des agents des Forces Armées Américaine ou des agents de la Force Onusienne assurent la sécurité au niveau des camps. Ils opèrent à travers des patrouilles placés aux alentours des camps, mais il y a aussi des brigades de surveillance chargés d'assurer

la sécurité à l'intérieur de la plupart des camps qui est une initiative des comités de gestion des camps.

On doit aussi signaler que beaucoup de camps sont livrés à eux-mêmes et les gens qui y résident se plaignent parce qu'ils sont livrés aux exactions de toutes sortes, non seulement les forces de l'ordre ne sont pas présentes ils se plaignent aussi de l'obscurité qui, selon eux favorise la sorcellerie. Beaucoup de parents disent que leurs enfants sont tombés malade durant la nuit, pendant qu'ils ne représentent aucun signe de maladie au cours de la journée, ils pointent du droit surtout les femmes en âgées avancées qui selon eux sont les seules responsables des ennuis de leurs enfants. Pendant la nuit toutes sortes d'animaux rodent autour des camps, plus précisément autour des tentes où il y a des femmes enceintes et des enfants et ils arrivent même parfois à les attaquer racontent certains campeurs. La majorité des victimes de toutes sortes de violences sont des femmes et des filles en raison de leur vulnérabilité. Elles sont victimes de violences physiques infligées le plus souvent par leur partenaire, les violences sexuelles sont infligées dans la majorité des cas par des inconnus, et de violences psychologiques.

Le peuple pour garder une idée vraiment positive de la sécurité doit sentir l'existence de la formation de politiques publiques coordonnées qui rendent plus efficaces et plus durables les stratégies de réduction de la pauvreté, de protection de l'environnement et de défense de l'égalité des genres. Il est donc essentiel de développer les instruments de gouvernance ainsi que la participation citoyenne afin de rétablir un équilibre entre le gouvernement et la société civile.

---

## **Du droit à l'identité ( problème de documentation )**

Le problème de documentation qui représentait déjà une casse-tête pour différentes couches de la population s'est aggravé après le séisme du 12 janvier dernier. De nombreux Haïtiens et Haïtiennes ont été tout d'un coup privés de certains documents d'identité qu'ils avaient déjà acquis : Acte de naissance, Acte de mariage, Acte de divorce, papier Passeport, carte d'Identification Nationale, etc... Ces personnes font face à d'énormes difficultés pour réaliser certaines choses, comme les actions en justice, les transactions bancaires.

D'après le Réseau Nationale des Droits Humains (RNDDH) : environ 450 000 enfants se retrouvent dans les camps de déplacés, nombreux parmi eux sont orphelins et n'ont aucun document pour établir leur filiation. Nos enquêteurs et enquêtrices ont souligné des cas où des femmes se retrouvent en conflit avec les parents de leurs conjoints décédés lors du séisme, ces derniers ont pris en possession des biens des défunts. N'ayant aucun papier pouvant identifier que ces biens leur appartiennent, ces femmes sont jetées et pour la plupart dans la rue dépourvues de tout.

### **Du droit à l'Eau potable**

L'inéluctable raréfaction de l'eau, son inquiétante dégradation en qualité, ainsi que l'inégalité croissante des ressources en eau posent de graves problèmes, en termes de santé, d'urbanisme, d'économie et d'échanges.

Les résidents de certains camps n'ont pas les moyens leur permettant de faciliter l'accès à l'eau potable, les camps n'ont pas de systèmes de traitement des déchets et d'assainissement, visant à améliorer la qualité de vie des personnes sinistrées. Ainsi, transmettre une éducation à l'hygiène et réduire les risques de maladie, doit impliquer les partenaires concernés dans

l'organisation de la gestion de l'eau peuvent donner de résultats positifs.



## **Conclusion et recommandations**

Fort de ces constats lamentables et inquiétants, le chapitre haïtien de la Coalition Régionale Contre la Traite et le Trafic des Femmes et des Filles en Amérique Latine et dans la Caraïbe (CATWLAC/H) adresse ses recommandations aux différentes entités de l'Etat, de la société civile haïtienne et la communauté internationale.

### **Au Gouvernement Haïtien :**

- ✓ Réorienter le processus de relocalisation des personnes victimes du séisme dernier en respectant leurs droits ;
- ✓ D'impliquer les victimes du 12 janvier 2010 dans les décisions qui les concernent et dans le processus de la reconstruction d'Haïti ;
  
- ✓ Au Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle de prendre des mesures pour exonérer ou subventionner les études classiques pour cette année et d'appliquer l'article 32.1 et 32.2 de la constitution haïtienne en vigueur qui parle sur l'éducation fondamentale des enfants sur tout le territoire national ;
  
- ✓ Au Ministère de la Santé Publique et de la population d'établir un programme d'éducation prénatale, les soins materno-infantiles, les programmes de vaccination, campagne de sensibilisation sur la prévention des diarrhées.
- ✓ Aux autorités haïtiennes de prendre de mesures appropriées en vue d'accompagner les citoyens/citoyennes dans la quête de recouvrement de leurs documents perdus au moment du drame.

### **Aux organisations de la société civile Haïtienne**

- ✓ D'intégrer la dimension de genre dans les actions que dans les abris provisoires que dans le reste du pays ;
- ✓ De mener des actions spécifiques en faveur des femmes victimes du séisme du 12 janvier 2010 ;
- ✓ De constituer en force de pression pour exiger l'Etat haïtien le respect intégral de la convention contre la discrimination à l'égard des femmes dite convention CEDEF.

### **A la communauté Internationale**

- ✓ De financer les activités et projet en faveur des femmes et des filles haïtiennes ;
- ✓ De promouvoir les droits humains des femmes dans leurs actions humanitaires en Haïti ;
- ✓ De considérer et de tenir compte, de la résolution du 13/25 des Nations Unies sur la situation des femmes et enfants dans la situation difficile (Post-conflit, post désastres) ;
- ✓ D'accompagner l'Etat Haïtien dans la mise en application de la convention de CEDEF et de Belém Do Para.

## **LA VIOLENCE**

C'est agir sur une personne ou la faire agir contre sa volonté ou son intérêt, en employant la force, l'intimidation ou la menace.

## **LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES**

désigne tout acte de violence, fondé sur l'appartenance au sexe féminin, causant ou susceptible de causer aux femmes des dommages ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques et comprenant la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de la liberté, que ce soit dans la vie publique ou la vie privée. Violence corporelle avec tous types d'armes (armes naturelles - main, pied, poing - ; bâton, couteau, armes à feu, etc.)

## **LA VIOLENCE SEXUELLE**

Cette violence peut s'accompagner de manière intentionnelle de l'emploi : de la force, directement ou indirectement, contre une personne sans son consentement ; de menaces verbales accompagnées ou non d'actes ou de gestes, employer la force contre une personne ; de l'effet de surprise ; de menaces d'emploi de la force ou de crainte de cet emploi envers la victime ou d'une autre personne ; de fraude ; de l'exercice de l'autorité.

**Viol** : Fait par une personne de contraindre une autre personne, sans son consentement et par la violence physique ou psychologique, à un acte impliquant : l'organe génital de l'une d'entre-elles, avec ou sans pénétration, dans le but de se procurer du plaisir sexuel; La sodomisation sous quelque forme que se soit.

## **LOGEMENT – INSECURITE – INSALURBITE**

- ✚ L'accès à l'eau est souvent un grave problème pour les nouveaux établissements humains. Dans la plupart des camps, il est très difficile aux ménages de faire la cuisson des aliments. Mais, d'autres bénéficient de tuyaux communautaires pour répondre aux besoins des ménages.
  
- ✚ Les interventions dont les résultats sont prometteurs prévoient d'améliorer l'éducation et les perspectives des femmes et des filles, de les encourager à avoir une meilleure opinion d'elles-mêmes, de leur apprendre à mieux négocier et de réduire les inégalités homme-femme au sein des communautés.
  
- ✚ IST Infection sexuellement transmissible
  
  
- ✚ **CATW-LAC**/Coalition régionale contre la traite et le Trafic des femmes et des filles en Amérique Latine et dans la Caraïbe /chapitre haïtien.
  
  
- ✚ **PNH** Police Nationale d'Haiti
  
  
- ✚ **POHDH** , Plateforme des Organisations Haitiennes des Droits Humains
  
  
- ✚ **RNDDH**, Réseau National des Droits Humains
  
  
- ✚ **OFATH**, Organisation des femmes de Thommonde



## ANNEXE 1


### Fomilè ankèt sou sitiyasyon fanm ak ti fi nan kan yo

Idantifikasyon moun nan

Jou-mwa- ak lane :

 N° dosye a nan oganizasyon an : \_\_\_\_\_

 Moun ou kontre a  viktim  fanmi li (kisa li ye pou li)

 laj  \_\_\_\_\_ lane  kile moun nan te fèt  
\_\_\_\_\_ (jou- mwa- ane)



 kouman kan an rele




 Ki kote li ye

 ki nivo etid moun nan



 kouman moun nan ap viv


  pa vle di  selibatè  marye  gen mennaj

  plase  lòt  vèv \_\_\_\_\_

 konbyen pitit moun nan genyen / ki kote yo ye

 esplike.....

.....

 eske yo ale lekòl?

  wi  non

 Si non poukisa

.....  
.....  
.....

**Ki difikilte ou kontre nan kesyon lekòl la ke ou pat konn kontre avan ?**

.....  
.....  
.....  
.....

**Kijan nou fè pou kresyon machin ?**

.....  
.....  
.....



**kouman moun nan ap viv**

**Eske ou jwenn manje**

- wi  non  kèk fwa



**Kisa ou fè pou jwen manje a**

**Esplike**


.....  
.....  
.....  
.....



 **Eske ou gen tant**

  wi  non



 **Koman ou te fè genyen li**

  wi  non



 **Kouman ou santi w eske ou ale lopital**

  wi  non



 **Eske ou jwenn medikaman**

  wi  non



 **Eske ou jwenn dlo pou bwè ak pou sevi**

  wi  non



 **Eske gen prezans lapolis**

  wi  non



 **Eske gen douch nan kan**

  wi  non



 **Kouman douch yo ye**

 Esplike.....


.....

.....



 **Eske gen twalèt**

  wi  non

 Esplike.....  
.....  
.....


 **vyolans moun nan sibi**

<b>vyolans fizik</b> <input type="checkbox"/> baton <input type="checkbox"/> blese ak manchèt <input type="checkbox"/> blese ak zam <input type="checkbox"/> kadejak <input type="checkbox"/> zam yo itilize
<b>vyolans sikolojik</b> <input type="checkbox"/> joure <input type="checkbox"/> bay pawòl <input type="checkbox"/> menas sou ou osinon sou fanmi w <input type="checkbox"/> zam moun nan itilize _____ <input type="checkbox"/> lòt _____
<b>vyolans ki gen pou wè ak lajan</b> <input type="checkbox"/> trafik moun <input type="checkbox"/> pa vle bay lajan <input type="checkbox"/> kidnapin <input type="checkbox"/> lòt .....



 **dat- le ak momam bagay la te pase a**

  \_\_\_\_\_ (Jou-mwa-ak lane)

  le \_\_\_\_\_  maten  midi  aswè  nan nwit.....




 **kibo sa pase**

  nan kan an \_\_\_\_\_


 Yon lòt kote \_\_\_\_\_


  nan tant viktim nan  nan tant agresè

  nan yon kay



 **Ki desizyon ou sou kesyon depasman kan yo ?**

  transfere nan yon lot kan ki byen prepare  retounen nan pwovens


  retounen lakay yo apre yon debleyaj




 **Kiyès agresè a ye**

  Moun ou konnen  moun ou pa konnen  fanmi

  yon moun ou konn wè  yon lotorite  mari w

  lòt.....



 Moun ki ranpli fich la.....













